PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois.	3 Mois.	1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS....	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER.....	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

	Un An.	6 Mois.	4 Mois.	2 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER.....	$4.00	$2.05	$1.35	$1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

Seul Journal Français Quotidien au Sud — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 5 AVRIL 1896. — Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

☞ POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

SOMMAIRE.

Italia, J. Gentil.
Réveries, François Tujague.
Remember me!.... poésie, Maurice Lecomte.
Providence ou Destin? Rév. M. A. Knapp, Dominicain.
Les droits du Mort, conversation avec Sardou, Meilhac et Zola.
Quelques Notes d'Histoire, souvenirs sur Octave et Mme Feuillet.
Le Couronnement du Tsar, programme officiel des fêtes.
Chronique du chiffon.
Gloires déchues, souvenirs historiques.
La Bourse, histoire sentimentale.
Le Maïs, poésie.
Mondanités.
L'Actualité.
Chronique humoristique, page anglaise.
Etc., Etc.

La crise parlementaire en France.

Elle est plus grave qu'on ne le pense, cette crise, qui a commencé par un premier blâme infligé au Cabinet Bourgeois par le Sénat, blâme contre lequel s'est regimbé le Cabinet, en restant au pouvoir et en faisant appel à la Chambre des Députés. Il en est résulté un conflit, parfaitement prévu, du reste, et contre les conséquences duquel le ministère s'était prémuni d'avance.

Le public ne voit généralement dans ce conflit qu'une lutte entre les modérés et les radicaux du parlement, et qu'une crise ministérielle de plus à enregistrer dans les annales de la République française. C'est une erreur.

La question est beaucoup plus sérieuse. Il s'agit tout simplement d'un changement radical dans le régime politique que s'est donné le pays.

Jusqu'ici, le pouvoir législatif était divisé en deux ; d'un côté, les Députés ; de l'autre, le Sénat. La loi et la direction politique de la République étaient nécessairement la résultante d'un accord ou d'un compromis qui s'était opéré entre les deux Chambres.

Il n'en est plus de même, aujourd'hui. Au Sénat à qui l'on a refusé, jusqu'ici, le droit de statuer comme la Chambre en matière de finances, on nie aujourd'hui celui de statuer en matière de politique étrangère et de politique intérieure. De telle sorte que, virtuellement, le Sénat se trouve supprimé.

Suivant la théorie Bourgeois, ce n'est plus, dans le système actuel, qu'une superfétation, plus ridicule encore qu'inutile et, comme on dit vulgairement, qu'une cinquième roue à un chariot. Le mieux à faire est de s'en débarrasser le plus tôt possible. C'est là, évidemment, où l'on veut aller, et l'on ne s'en cache pas ; on s'en vante, on le crie sur les toits.

Nous ne voulons pas, aujourd'hui, traiter le fond de la question. Nous nous bornons à constater le fait suivant : c'est qu'il s'agit d'un changement radical à apporter dans le régime politique de la République. Il y a deux écoles en présence : ici, les partisans d'une assemblée unique, autrement dit, d'une Convention ; là, ceux de deux assemblées qui se partagent le pouvoir, et dont l'une, quelle qu'elle soit, doit servir à arrêter les entraînements de l'autre, soit en avant, soit en arrière.

Les deux systèmes ont des précédents historiques qui peuvent servir de leçon à ceux qui sont chargés de régler la question. Quelle est celle des deux écoles qui l'emportera ? Nous l'ignorons encore ; mais ce que nous pouvons affirmer d'avance, sans crainte d'être démenti par les événements, c'est que l'avenir de la République française dépend de la solution de ce grave problème.

—Et la question égyptienne, que devient-elle, au milieu de tout cela ?

Il nous semble voir d'ici Lord Salisbury se frotter les mains de ce qui se passe chez ses bons voisins d'outre-Manche.

LA TOMBE
—DU—
PERE TURGIS.

L'Humanité n'est pas aussi mal faite que le veulent prétendre les écoles de notre fin de siècle : la Libre Pensée et le Matérialisme.

Si elle a ses défectuosités, ses imperfections, ses laideurs même, il convient de lui reconnaître aussi des qualités, voire des beautés.

Quel éclatant témoignage n'en trouvons nous pas dans les sentiments généreux, les nobles élans de cœur qui souvent s'affirment dans certaines initiatives !

Est-il rien de plus beau que le culte des Morts ? ce culte si répandu parmi nous, et par lequel l'homme s'élève à des hauteurs infinies en se rapprochant par le souvenir de ceux que les inéluctables lois de la nature lui ont enlevés pour les rendre au néant, mais qu'il voit quand même dans une auréole de gloire et de bonheur.

Oui, voilà plus d'un quart de siècle qu'un héros a disparu d'entre nous pour aller dormir du sommeil du juste ; et le temps, ce puissant dissolvant, n'a pu faire périr sa mémoire, le Révérend Père Turgis. Oh mort ! où est ta victoire ?

Demain, notre population dont la fibre patriotique vibre si fort, fera de pieux pèlerinages : elle ira honorer, fleurir les tombes de ces vaillants défenseurs de la Cause Perdue.

Les foules sillonneront toutes nos nécropoles, car ils gisent un peu partout ces braves tombés loin d'ici, mais retrouvés et ramenés au pays.

Une de ces tombes, nous sommes heureux de l'écrire, recevra de nombreuses visites, car elle renferme les restes du prêtre-soldat que nous avons nommé, d'un homme qui, malgré les hontes que la défaite lui fit boire, sut demeurer une des plus magnanimes, des plus sublimes figures de son temps.

Il y avait deux individualités en lui. Le ministre de Dieu qui comprenait si bien la vocation à laquelle l'avaient appelé ses croyances, sa piété, son esprit de sacrifice ; et le patriote, qui, tout prêtre qu'il fût, n'hésita pas, quand vint la grande levée de boucliers, de douloureuse mémoire, à s'enrôler sous les drapeaux, non pas avec la soif du sang, mais bien animé du désir de gagner des âmes à sa sainte cause.

Seuls ceux qui furent témoins de ses prouesses, pourraient dire ce qu'il déploya de courage stoïque, d'héroïsme dans les mêlées, penché sur les mourants et leur faisant entendre des paroles de consolation ; leur montrant le ciel vers lequel doivent tendre toutes nos aspirations.

Peut-être dans le mystérieux au-delà y a-t-il des visions de la terre ; et si c'est le cas, le bon Père Turgis bénira les pieuses mains qui iront demain semer les fleurs sur son tertre gazonné.

Des dames et des messieurs seront là, dès dix heures du matin pour recevoir tout ce qui y sera envoyé.

Une de nos Créoles les plus dévouées, Mme Jos A. Hincks, a tenu à donner de la solennité à la circonstance. Elle a obtenu qu'un discours fut prononcé sur la tombe, et qu'un salut militaire y fut tiré. C'est le Rév. P. Knapp qui fera l'éloge du mort, qui retracera à grands traits la carrière si bien remplie du prêtre, du soldat, du philantrope ; et le Cinquième Bataillon d'Infanterie de la Louisiane fera le coup de feu.

La cérémonie aura lieu à midi, et une garde d'honneur, composée d'anciens compagnons d'armes du Père Turgis, sera en faction devant la tombe ; ils seront MM. Edouard Durrive, chef ; Charles Landumley, Jos. A. Hincks, J. A. Charbonnet, Joseph Cornelle, Louis Cucullu, A. Lipenski, tous membres de l'Association de l'Armée du Tennessee.

Les Fils des Vétérans seront MM. G J. C. Vauney, S. R. Chambers, Garig, C. Saint, Frank Moreno et P. J. Théard.

"Il y a une femme au commencement de toutes les grandes choses" ; nul n'y contredira. Si le Père Turgis n'a pas été oublié, jamais, du moins, la population n'a donné à la décoration du coin de terre où il repose le caractère qu'il convenait.

Cette fois, grâce à Mme Hincks, à qui le juge Monroe, président de l'Association de l'Armée du Tennessee, écrivait une fort aimable lettre, ces jours derniers, pour lui demander de se charger du soin de décorer la tombe du glorieux mort, les échos du cimetière St-Louis, rue de l'Esplanade, retentiront d'un feu de mousqueterie ; le civil et le militaire s'uniront dans ce pieux hommage rendu à la mémoire d'un preux en qui s'alliaient si bien l'amour de Dieu et l'amour de la patrie.

Les offrandes de fleurs seront reçues demain matin jusqu'à neuf heures au magasin du Gâtl. J. B. Vinet, rue du Canal, 168 ; et à la tombe à partir de dix heures.

ARMAND CAPDEVIELLE.

L'INDO-CHINE.

Par décret récent, une direction du contrôle financier est créée au gouvernement général de l'Indo-Chine et placée sous les ordres immédiats du gouvernement général.

Le directeur de ce service est nommé par décret sur les propositions des ministres des colonies et des finances et siège au conseil de protectorat de l'Annam et du Tonkin. Son traitement fixé par le décret de nomination est imputable, par arrêté du gouverneur général soumis à la ratification du ministre des colonies, sur les budgets des différents pays de l'Indo-Chine.

Le directeur du contrôle est chargé de la surveillance de tous les services financiers sans exception, en ce qui concerne les budgets locaux. Il reçoit mensuellement un double de toutes les pièces comptables et peut requérir de tous les services les communication qu'il juge nécessaires. Il examine et vise tous les projets d'arrêtés ou décisions en recettes ou en dépenses, intéressant les pays de l'Indo-Chine française.

En cas de conflit avec le gouvernement général, ce dernier doit en informer immédiatement le ministre des colonies.

Le directeur du contrôle adresse mensuellement un rapport budgétaire au gouverneur général qui le transmet au ministre des colonies, qui à son tour en transmet un exemplaire au ministre des finances. Le gouverneur général soumet à la ratification du gouvernement tous projets de travaux, contrats, concessions et entreprises de toute nature qui excèdent les ressources annuelles du protectorat.

Les droits du mort.

A propos du Testament de Dumas fils.

Conversation avec MM. V. Sardou, Henri Meilhac et Emile Zola.

La thèse que M. Francisque Sarcey vient de soutenir si brillamment à propos de l'œuvre posthume d'Alexandre Dumas fils nous a paru si suggestive, écrit un confrère, que nous avons eu la curiosité de demander à quelques-unes des personnalités les plus marquantes de la littérature et du barreau, leur avis sur cette question, intéressante, d'ailleurs, à des points de vue si divers.

Nous publions aujourd'hui l'avis de MM. Victorien Sardou, Henri Meilhac et Emile Zola, après avoir publié hier la thèse de M. Sarcey.

M. Victorien Sardou.

La théorie de Sarcey est curieuse, dit l'auteur de *Thermidor*. Je l'ai suivie dans ses développements avec beaucoup d'intérêt. C'est, à ce qu'il m'a semblé, la grosse querelle de la propriété littéraire qui surgit de nouveau ? Y a-t-il où n'y a-t-il pas une propriété littéraire ? Voilà où le débat prend sa source.

"Cette question, d'ordre général, je ne veux pas l'examiner ici, d'autant plus que le cas particulier de l'œuvre posthume laissée par Dumas fils peut être résolue sans qu'on ait à discuter cette question de la propriété littéraire.

"Je demande simplement ceci :

"—La pièce de Dumas, la *Route de Thèbes*, est elle achevée, oui ou non ?

"Non, dit Sarcey.

"Non, dit Galdemar, parlant au nom de Mme Alexandre Dumas.

"Eh bien ! cela me suffit ! La chose est jugée. Quelque judicieuses et sensées que puissent être les théories de Sarcey au sujet du droit moral que possède la postérité sur l'œuvre d'un écrivain de la valeur de Dumas, ces théories ne sont pas de mise dans le cas particulier de la *Route de Thèbes*, l'œuvre étant inachevée—tranchons le mot, l'œuvre, tout admirable soit-elle, étant incomplète.

"Je pose une question : Peut-on jouer l'œuvre telle qu'elle est ? Non, puisqu'il manque le cinquième acte, c'est-à-dire le dénouement. Vous n'êtes donc pas en présence d'un tout, mais d'une partie d'un tout. Ce n'est pas une œuvre que vous perdez, c'est le fragment d'une œuvre qui, comme entité, comme tout, comme l'expression absolue et parfaite de la pensée du maître qui en a rêvé l'exécution, restera éternellement inconnue, puisque le maître, mort, l'a laissée inachevée.

"Suivez-vous bien mon raisonnement ?

"Nous ne sommes pas ici en présence d'un cas comme celui de l'*Africaine*. Meyerbeer avait presque terminé son opéra. Il avait même laissé des indications pour la représentation de l'œuvre. Ce n'était plus qu'une question de mise au point.

"Le cas de la *Route de Thèbes* est bien différent. Non seulement il y a la volonté de Dumas qui en interdit la représentation—ce qui est grave—mais il y a le fait matériel offert par l'œuvre elle-même qui est incomplète.

"Je trouve que la question se juge d'elle-même. La thèse soulevée par Sarcey n'a pas à être discutée ici, la cause de la *Route de Thèbes* ne s'y prêtant aucunement. Mais je ne l'ai pas moins suivie avec curiosité. Les discussions sur la propriété littéraire offrent toujours de l'intérêt...."

M. Henri Meilhac.

—Vous le dirai-je ? nous fait l'éminent dramaturge, la clause du testament de Dumas interdisant la publication de son œuvre posthume ne me paraît pas très nette. Mes raisons pour vous parler ainsi ? Je n'en ai pas, dans le sens absolu du mot. Ce n'est qu'une impression.

"J'ai lu et relu la clause. Elle m'a paru manquer de netteté. Cette interdiction ne peut être formelle, à mon sens, que pour ceux qui ont été appelés à recueillir la pensée intime du testateur. Ce qui revient à dire que puisqu'il s'agit ici d'une question d'interprétation, tout dépend de l'interprétation que donne à cette clause la veuve de l'illustre écrivain.

"Si vous élevez la question et que vous l'examiniez au point de vue de ce droit du public dont a parlé Sarcey, je vous dirai que, en principe, je suis plutôt pour qu'on respecte la volonté—même apparente—du mort, quitte à se tromper.

"Mais je me hâte d'ajouter, dit M. Henri Meilhac en souriant, que si je lisais la pièce de Dumas, je serais peut-être d'un autre avis.

M. Emile Zola.

—C'est une question de propriété littéraire, dit M. Emile Zola. Or, il y a, à mon avis, une propriété littéraire et cette propriété doit être respectée comme toutes les propriétés.

"J'ai lu la thèse de Sarcey. Elle est curieuse. Mais elle est, à tout prendre, une attaque à la liberté individuelle.

"Si je voyais Sarcey, je lui dirais :

"—Voyons, Sarcey ! Dumas avait-il de son vivant un droit absolu sur son œuvre, j'entends l'œuvre qu'il était en train d'écrire lorsque la mort est venue l'interrompre ? Ayant ce droit, pouvait-il détruire son œuvre si cette œuvre ne lui plaisait pas ? Oui ? Alors pourquoi, si vous lui concédiez ce droit de propriété absolue durant sa vie, ne l'accordez vous pas à ses héritiers qui sont ses représentants, qui sont pour ainsi dire le prolongement de sa personne morale, qui sont propriétaires, en son lieu et place, autant qu'il l'a été, lui, de son vivant, d'autant plus qu'ils sont dans ce cas particulier les agents de sa volonté ?

"Si vivant Dumas pouvait détruire la *Route de Thèbes*, pourquoi voulez-vous qu'il n'ait pas le droit d'en interdire la publication après sa mort ?

"Nous élevons la question ? Nous parlons du droit moral du public sur l'œuvre d'un homme de génie ? Je veux bien vous suivre sur ce terrain. Donc nous entrons ici en pleine gloire. C'est la gloire de Dumas qui vous préoccupe et non le plaisir particulier, la joie artistique qui vous est réfusée à vous lettré, à vous dilettante, pour l'interdiction formulée par le grand écrivain à l'égard de son œuvre posthume ?

"Etes-vous bien sûr de respecter cette gloire, comme il convient ? Pensez-vous que cette gloire puisse être agrandie par la publication d'une œuvre posthume, tout admirable qu'elle soit ? Pour ma part, je n'en crois rien.

"La gloire de Dumas, c'est l'œuvre qu'il a léguée à la postérité. Or, la *Route de Thèbes* n'en fait pas partie, puisqu'il l'a laissée inachevée, avec la défense formelle de l'y adjoindre.

"Ah ! j'aurais compris, jusqu'à un certain point, qu'on cherchât à vaincre—dans un but louable—les scrupules de ses héritiers à cet égard, si Dumas était mort à quarante ans, par exemple, au lendemain de ses premiers succès. On aurait pu arguer de l'arrêt survenu dans l'évolution d'un esprit original, hardi et puissant, et réclamer, au nom du progrès, l'œuvre inachevée de ce novateur fauché dans l'épanouissement de sa jeunesse. Mais Dumas est mort après avoir terminé son œuvre, l'œuvre qu'il voulait laisser à la postérité. Tenons-nous y. Il nous dit lui-même de nous y tenir. Avons-nous le droit de nous montrer plus jaloux de sa gloire que lui-même ?"

Notre Page Anglaise.

Les annonces nous sont venues en telle abondance la nuit dernière, que nous avons été forcés de supprimer la page anglaise pour leur faire place.

Maison Hospitalière.

Rappelons que c'est à quatre heures, ce soir, que le Père Dominicain bénira la statue de "Notre-Dame de Prompt Secours" dans le jardin de la Maison Hospitalière.

Tous les amis de cette belle institution sont conviés à cette imposante cérémonie. Ceux qui se prévaudront de la cordiale invitation verront combien est belle, combien est méritoire l'œuvre des "Dames Hospitalières" à la tête desquelles est une chrétienne admirable de zèle, d'abnégation, de dévouement.

La mort d'un grand chasseur.

Les tigres, les éléphants et les rhinocéros de l'Indo-Chine peuvent dormir tranquilles : Wetzel, le grand chasseur de fauves, est mort.

Nous ne parlerons pas de ses chasses que l'on croirait du domaine de la légende, si des témoins oculaires n'existaient encore dans ce pays.

Disons seulement qu'on peut porter à 50 environ le nombre des tigres qu'il a tués, depuis son arrivée en Cochinchine et à 80 les grands pachydermes, tels que le bœuf sauvage, l'éléphant et le rhinocéros, que sa carabine a étendus sur le sol.

Wetzel était le Bombonel, le Jules Gérard de la Cochinchine.

Il meurt après vingt-deux ans de colonie, avec le grade de garde des forêts de 2e classe.

Il est unanimement regretté de tous ceux qui l'ont connu et fréquenté.

Collision.

Une collision a eu lieu, hier, vers midi, à l'intersection des rues Remparts et St-Louis, entre le char électrique No 111, de la ligne des rues Remparts et Dauphine, et un wagon que conduisait Geo. Flanagan.

Un nommé Baberman se trouvant dans le dernier véhicule et a été violemment lancé à terre. Quand l'infortuné a été relevé, il avait le bras gauche fraturé.

GLORIA IN EXCELSIS DEO. ET IN TERRA PAX HOMINIBUS.

Espérons que le soleil de ce jour se lèvera radieux, et que l'Ange de la Paix chassera bien loin au-delà du Styx le démon de l'Envie qui s'est emparé de toutes les grandes Puissances du monde, en ces temps derniers, qui a allumé le brandon de la discorde entre ces Puissances et leur a fait ambitionner l'univers.

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 5 Avril 1896.—Indications pour la Louisiane :—Temps : partiellement couvert ; vents d'est à sud-est.

Température du 4 avril 1896.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	60	16
Midi.....	76	24
3 P. M.....	74	23
6 P. M.....	70	21

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—George Huther à Mlle Louisa Dalchet ; Frank S. Bostick à Mlle S. R. Dowty ; Michel Kaufman à Mlle M. T. Hotoorn, William Wright à Mlle Olee Reed, Chas. F. Zeigler à Mlle Julia B. Ellen.

NAISSANCES—Mme Ulysses Laurent, une fille ; John Finnorn, un garçon ; Joseph Paul Bayon, un garçon ; Dr Frank M. Burns, un garçon ; Patrick J. Gillan, une fille ; J. Jones, un garçon ; Herman Haverkamp, un garçon ; John Cobtraco, une fille ; Jean Marie Sarrasset, un garçon ; Raoul Luminais, un garçon ; Jos. J. Riehm, une fille.

DÉCÈS—Mme Julia Reinach, 27 ans, 823 Treisème ; Chas. Joseph Meyers, 8 mois, 622 Howard ; James E. Austin, 18 mois 2511 Bagatelle ; Mme Stephan Schneider, 76 ans, 2119 Ursulines ; Catherine Cearus, 56 ans, 2124 Terpsichore ; Gustave Fitz, 4 ans, 933 Valette ; Ida Anderson, 22 ans, 1388, Annette ; Alphonse Carrihces, 38 ans 1308 St-Bernard ; Mlle Marie K. Doisé, 29 ans, 1234 N. Johnson.

Morts subites.

Hier matin, vers neuf heures et demie, Edward Taylor, un vieillard de couleur, employé par M. Geo. Maspéro, est mort subitement, en face du bureau de ce dernier, rue N. Peters, au No 213. Le corps a été transporté à la morgue et le coroner avisé.

—Anne Cunningham, employée comme cuisinière par Mme Murphy, rue Thalie, 1330, est morte subitement, hier matin, à trois heures, avant que les soins d'un médecin aient pu lui venir.

La Fête de l'Union Française.

Les apprêts se poursuivent activement. Les billes sont déjà entre les mains des directeurs anxieux de les transmettre aux demoiselles désireuses de contribuer au concours.

On sait que quatre prix seront décernés à celles qui placeront le plus de cartes. C'est d'abord le portrait de la lauréate, en belle photographie, richement encadrée, d'une dimension de 18 pouces sur 22 et ayant une valeur de $25,—offerte par M. Rivoire, le distingué photographe.

Ce sont ensuite deux pièces d'argenterie et une bague en or avec perle. La concurrente qui arrivera première pourra choisir. N'oublions pas de rappeler que les cartes d'entrée participent au tirage d'une fort jolie montre pour dame.

Nous disions que les billets étaient dans les mains des directeurs. Il y en a aussi un dépôt chez M. Antoine Castel, trésorier de la Société, au coin des rues Royale et Dumaine. Les demoiselles qui voudraient prêter leur aide sont priées de prendre note de cette adresse. Même recommandation à toutes les personnes qui désirent prendre des billets.

La fête, qui se composera d'un concert et d'un bal, comme on le sait déjà, aura lieu le samedi, 2 mai, au bénéfice des pauvres et de l'école de français de la Société.

L'Union Française, l'une de nos institutions les plus méritantes, mène courageusement de front une double mission de bienfaisance. Elle s'est, d'ailleurs, toujours distinguée par son énergie. On le remarque dans son histoire si intéressante, dont quelques traits édifiants figurent dans notre *Réverie* d'aujourd'hui.

Il n'en est pas qui méritent mieux qu'elle les sympathies du public, et nous espérons que tout le monde tiendra à lui en donner un témoignage. On voudra se souvenir des grands services qu'elle a rendus, qu'elle rend tous les jours, et qu'elle est résolue de continuer. On n'oubliera pas surtout que, dans son œuvre de charité, elle ne donne rien à ses membres, que toutes ses ressources sont destinées aux indigents, et qu'en contribuant à sa fête, outre le plaisir qu'on y trouvera, on fera une bonne action.

DEPECHES Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ETRANGERES.

Un fonctionnaire de Denver arrêté à Londres.

Presse Associée.

Londres, 4 avril—Aujourd'hui à la cour de Bow Street Matt. Arnold, un individu correctement habillé, a été envoyé en prison sous l'accusation de s'être approprié illégalement une somme de $40,000 à Denver, Colorado, où il remplissait les fonctions de clerk de la cour civile.

Arnold avait été arrêté à Southampton, au moment de s'embarquer pour Captown avec sa femme et un domestique de couleur.

La Crise Politique en France.

Les journaux.

Presse Associée.

Les journaux conservateurs et du parti républicain modéré expriment leur étonnement du fait que le ministère ne s'est pas retiré après le refus d'un vote de confiance par le Sénat. Ces journaux déclarent que cet état de choses est révolutionnaire.

D'un autre côté, les journaux radicaux critiquent l'attitude prise par le sénat et affirment qu'une révision de la constitution est inévitable.

Le *Matin* estime que le sénat a mal choisi son terrain pour un conflit avec le cabinet.

Au cours d'une interview, le sénateur Demôle aurait dit que le Sénat modifiera les crédits madécasses de façon à obliger le cabinet à convoquer la Chambre des Députés avant la fin du mois, et à permettre ainsi au Sénat de continuer la lutte contre le cabinet.

La Peste à Yokohama.

Presse Associée.

Yokohama, 4 avril—La peste noire a éclaté dans la ville.

Grève terminée.

Presse Associée.

Vienne, Autriche, 4 avril—La grève des pompiers a été un fiasco. Les hommes retournent à leurs postes.

Traité allemand-japonais.

Presse Associée.

Berlin, 4 avril—Le nouveau traité de commerce entre l'Allemagne et le Japon est signé.

Grand Incendie au Canada.

Presse Associée.

Wellandport, province d'Ontario, Canada, 4 avril—Les moulins à farine de Wellandport ont été complètements détruits aujourd'hui par un incendie. La perte est de $125,000 et les assurances sont légères.

A Cuba.

Elections Prochaines.

Presse Associée.

La Havane, 4 avril—L'élection des députés aura lieu le 12 avril prochain.

Une dépêche de Vueltas, dans le district de Remédios, annonce que le chef insurgé Felo Valdes, retenu prisonnier, a réussi à s'échapper.

Les rebelles ont brûlé le village de Caugrejera, près de la Havane, ainsi que les plantations de Penal Ver, de Remnion, de Torrentugui, de Luz et de Pestana dans le district de Guaria Melina, province de la Havane, et les champs de cannes de la plantation de Doloces de Abreu, dans le district de Remédios.

Autour de Cassala.

Presse Associée.

Massouah, 4 avril—Des avis reçus du théâtre de la guerre établissent que cinq mille derviches ont attaqué un bataillon de natifs servant sous le drapeau italien, dans la matinée du deux avril, au mont Mocran.

Le Colonel Stevani et des troupes de Cassala sont partis au secours du bataillon, ont surpris l'ennemi et l'ont forcé à la retraite. Plusieurs détachements sont ensuite venus renforcer les derviches et une nouvelle attaque a eu lieu, mais ils ont été de nouveau repoussés après un combat de quatre heures.

Les Italiens ont eu cent hommes tués ou blessés. Les Derviches ont essuyé de fortes pertes et, de plus, beaucoup des leurs ont été fait prisonniers.

Les Grandes Manœuvres Allemandes.

Presse Associée.

Berlin, 4 avril—Cette année, les grandes manœuvres de l'armée allemande auront lieu du 9 au 11 septembre entre Bautzen et Gœrlitz.

Les cinquième, sixième et douzième corps d'armée y prendront part.

Le trait principal de ces manœuvres sera l'usage général des bycicles et tricycles. Même la cavalerie sera pourvue d'un corps de cyclistes pour le transport des dépêches et l'obtention d'informations spéciales.

Le voyage de Guillaume.

Presse Associée.

Berlin, 4 avril—Depuis le départ de l'empereur Guillaume pour Gênes et du chancelier prince de Hohenlohe pour Bade l'excitation politique s'est apaisée ; et les journaux de tous les partis discutent les événements d'Angleterre, de France et d'Italie sans passion et avec impartialité, en l'absence de toute inspiration officielle.

Néanmoins, l'empereur Guillaume a toujours la haute main dans le gouvernement. A Gênes, à Naples et à Palerme il était, à bord de son yacht, en communication télégraphique directe avec le ministère des affaires étrangères de Berlin, et il a envoyé des centaines de dépêches pour donner des instructions aux fonctionnaires civils et aux chefs de l'armée.

Le ministre des affaires étrangères, le baron Marschall Von Bieberstein, a envoyé à l'empereur un compte-rendu détaillé de la crise politique française, des évènements d'Egypte, des troubles dans le territoire des Matabèles, de l'arrivée du nouvel ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne, M. Edward F. Uhl, et de ses courtes entrevues avec lui-même et le chancelier de Hohenlohe.

Au sujet de la démission de M. Berthelot, ministre des affaires étrangères de France, Sa Majesté a donné l'instruction d'éviter tout ce qui pourrait exciter l'opinion publique française contre l'Allemagne.

Osman Digma.

Presse Associée.

Souakim, 4 avril—Osman Digma, à la tête de grandes forces de derviches, est arrivé aux monts Harsaat.

Les arabes fidèles sont retranchés à Erkoweit, où ils barrent le passage aux derviches.

L'Allemagne et le Transvaal.

Presse Associée.

Berlin, 4 avril—La révolte des Matabèles est considérée à Berlin comme un dangereux incident, mais elle n'a pas excité la presse allemande, malgré l'opinion générale que cette révolte n'est pas malvenue de ceux qui désirent le renforcement des troupes anglaises dans l'Afrique du Sud.

La *Correspondance de Hambourg* publie une lettre d'un auteur qui est évidemment bien renseigné.

Il déclare que la mission du docteur W. J. Leyds, secrétaire d'état du Transvaal, a été un insuccès en ce qui concerne l'appui actif de l'Allemagne pour cette république, et que l'Allemagne ne fera rien, attendu qu'elle ne désire pas établir un protectorat sur le Transvaal.

Comme la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a reproduit cette lettre, on peut la considérer comme officielle.

Le docteur Peters.

Presse Associée.

Berlin 4 avril—Le docteur Peters, ancien commissaire impérial Allemand en Afrique, déclare que quelque soit le résultat de l'enquête sur sa conduite il quittera le service du gouvernement.

Il paraît qu'un syndicat de New York et de Boston lui a offert de le placer à la tête d'une troupe choisie en Afrique, au salaire de $20,000 par an, et qu'il a accepté.

NOUVELLES AMÉRICAINES.

Dépôts d'oxyde de fer.

Presse Associée.

Washington, 4 avril — Le consul des Etats-Unis à la Martinique, M. Tucker, a découvert sur les côtes de cette île et de la Guadeloupe de vastes dépôts de sable noir contenant de 62 à 70 pour cent d'oxyde de fer.

Ces dépôts sont convenablement situés pour le chargement des allèges et le transbordement à bord des navires, et la main-d'œuvre est abondante et à bas prix.

Dans son rapport au gouvernement, le consul donne des détails sur les concessions qui peuvent être profitables aux fonderies de fer américaines.

Huit cents Espagnols tués par les Cubains.

Presse Associée.

Tampa, Floride, 4 avril—Le bruit court à Tampa que dans la bataille livrée mardi dernier, dans la province de Pinar del Rio, entre les forces de Maceo et les troupes commandées par le colonel Suarez, les Espagnols ont perdu huit cents hommes.

La perte des insurgés a été également très forte.

On n'a aucun détail de la bataille.

Le colonel Suarez a été grièvement blessé.

Immigration frauduleuse.

Presse Associée.

San Francisco, 4 avril—M. Richard Williams, inspecteur des douanes dans le département des chinois, vient d'être mis en accusation par le grand jury fédéral. M. Williams est accusé d'avoir permis l'entrée illégale de chinois aux Etats-Unis et leur séjour à San Francisco : un pot-de-vin étant le mobile de sa conduite.

Les accusations ont été portées par Major Moore, agent spécial du département du Trésor.

A Neuf Cents Pieds sous Terre.

Presse Associée.

San Francisco, 4 avril—La veine la plus riche découverte dans une mine d'or de la Californie, depuis beaucoup d'années, a été récemment trouvée dans la mine Rawhide, dans le comté de Tuolumneo.

Il paraît qu'à neuf cents pieds sous terre se trouve une veine d'or presque pur. Les essais du minerai ont produit de quinze à vingt mille dollars à la tonne.